

Document d'information
CACES® R485
Catégories 1 et/ou 2
**- Conducteurs de chariots de manutention
automoteurs gerbeur à conducteur accompagnant -
Formation Initiale / Recyclage**

Titre de la formation et références

Nom de la formation : CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE - RECOMMANDATION 485 (CACES® R485)

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé :

- RS5109 : catégorie 1 – Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
- RS5111 : catégorie 2 – Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m

Date d'échéance de l'enregistrement : 02/03/2025

Niveau : Aucun

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Code NSF : 311u – Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode : 31768 – Chariot automoteur / 31795 – Sécurité manutention

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

- Article R.4323-55 du Code du travail et recommandations de la CNAM

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- Aucun

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser un chariot gerbeur à conducteur accompagnant.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Il est recommandé d'être titulaire du permis B.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

Prérequis

Prérequis à la formation initiale :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des chariots.

Prérequis au recyclage :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des chariots.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de **conduire et utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant en sécurité pour lui et les personnes de l'environnement.**

Cela requiert les compétences suivantes aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11).

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, etc.).
2. Connaître la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant (renversement et basculement du gerbeur, risques liés à la charges, heurts ou écrasement, chutes, TMS, risques électriques, etc.).
7. Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant (identification des charges, dispositif de mise à niveau des bras de fourche, positionnement du conducteur, conduite en cas d'incident, instructions du constructeur, interprétation des signalisations port éventuel d'EPI, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du gerbeur (documentation, état de l'engin, fonctionnement du gerbeur et des organes de sécurité, charge et branchement, adéquation).
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du gerbeur à conducteur accompagnant, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.

11. Vérifier l'état du gerbeur à conducteur accompagnant (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Un **recyclage est prévu tous les 5 ans** et préconisé en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

Enfin, la formation peut être complétée par une autre catégorie ou un autre CACES®.

Contenus de la formation

Formation initiale

Enseignements théoriques :

- Connaissances générales : rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur et principales références réglementaires
- Technologie des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de chariots gerbeurs à conducteur accompagnant : catégories, CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant : chutes hauteur, renversements...
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

Enseignements pratiques :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et manœuvres
 - Manœuvrer et diriger
 - Manutention de charges
 - Gerbage et dégerbage en pile
 - Stockage et déstockage sur un palettier
 - Chargement et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière ou au moyen d'un hayon
 - Manutentionner une charge lourde, longue, instable
- Entretien, Maintenance, Fin de poste

Recyclage : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation :

Les modalités de vérification des compétences sont définies dans la recommandation R485 de la CNAM et organisées en « tests CACES® » réalisés par un organisme testeur certifié (OTC) :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Délivrance du CACES® R 485, uniquement en cas d'avis favorable à l'issue des évaluations.
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau et supports adaptés
- ✓ Matériels professionnels et engins

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail. Testeurs CACES® certifiés.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

Dans l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

2/ Dates et volumes horaires :

Formation initiale : 2 à 3 jours soit 14h à 21h*

Recyclage : 2 à 3 jours soit 14h à 21h*

* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires et du nombre de catégories

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter).

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Le niveau des stagiaires est discuté en amont avec l'entreprise afin d'adapter la durée et le contenu de la formation.

Coût de la formation

Formation initiale :
INTRA nous consulter

Recyclage :
INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% recyclage
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	99%	
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	100%	

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact : Adrien JEGOU

Tel : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail : a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024